



actes n° 1 | 2024

Humanités environnementales : sciences, arts et citoyennetés face aux changements globaux.
Actes du colloque organisé à Montpellier les 5-7 octobre 2021

Les pesanteurs du militantisme environnemental chez les populations défavorisées en milieu urbain camerounais

**The burdens of environmental activism among disadvantaged populations in
Cameroonian urban area**

Sylvin WANDJA NZOUATCHAM *Jeune docteur*

Géographie

Géographie, territoire et environnement

University of Douala

René Joly- ASSAKO ASSAKO

Édition électronique :

URL :

<https://humanites-environnementales.numerev.com/articles/actes-1/3328-les-pesanteurs-du-militantisme-environnemental-chez-les-populations-defavorisees-en-milieu-urbain-camerounais>

Date de publication : 14/11/2024

CertiScience® *Certifié évalué par les pairs*

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : WANDJA NZOUATCHAM, S., ASSAKO ASSAKO, R.-. (2024) Les pesanteurs du militantisme environnemental chez les populations défavorisées en milieu urbain camerounais. *Humanités environnementales : sciences, arts et citoyennetés face aux changements globaux*, (actes n°1). <https://doi.org/10.34745/>

Mots-clés :

Introduction

Le thème de la présente étude a été construit à partir de trois constats majeurs. Le premier constat a été fait en parcourant la littérature sur le militantisme environnemental en général et le second en observant sa pratique dans les milieux urbains défavorisés des PED d'Afrique subsaharienne. Le premier exercice a permis de relever que, dans la littérature, les différentes conceptions du militantisme environnemental sont très globalisantes et régionalisantes, ce qui ne permet pas évidemment de capter les réalités et les spécificités des formes de citoyenneté, d'engagement et d'agir sociospatial/moral vécues et pratiquées sur le terrain par les populations défavorisées en milieu urbain défavorisés des PED en général, et ceux du Cameroun en particulier. Le second exercice, réalisé donc à partir des observations de terrain, a permis de conforter le premier constat, en faisant remarquer qu'il est impossible, pour les défavorisés, de pratiquer le militantisme environnemental « à l'occidental », tel qu'il est formalisé et promu dans la littérature. En effet, ce dernier y est défini et analysé à travers une dimension contestataire qui s'intéresse aux revendications politiques sur les enjeux de protection de la nature et le questionnement du développement des sociétés industrialisées, et à travers une dimension associative qui étudie les thématiques comme la lutte contre un projet d'aménagement, pour une meilleure qualité de vie, un autre cadre de vie, un autre type de développement local, etc (Aspe C. et Jacqué M., 2012). Or il est clair que, les populations défavorisées des PED, généralement à l'origine de l'aménagement de leurs espaces urbains, très souvent de façon anarchique, ne sauraient pratiquer ce « militantisme environnemental de contestation » ou de « revendication ». Car cela pourrait purement et simplement avoir un effet pervers qui pourrait consister pour le politique, par exemple, à rétablir l'ordre en « enlevant » ces populations des sites non constructibles comme les zones marécageuses, les versants de collines et sites de mangroves, occupés de façon illégale, en marge des plans d'occupation du sol. Le dernier constat, est celui de la "négligence", voire la non prise en compte de la dimension culturelle ou spirituelle par le militantisme environnemental, en général, à l'échelle du globe. Les "revendications" et "contestations" sont réalisées autour du continuum économie-environnement, laissant l'impression d'une uniformité ou d'une universalité des enjeux environnementaux, alors qu'en réalité, ce qui marque souvent l'originalité d'une société par rapport à une autre, c'est son culturel, son spirituel, son magico-religieux, généralement en étroite connexion avec le milieu naturel.

C'est cette situation qui a amené à dégager un certain nombre de questionnement qui

ont finalement abouti à l'élaboration de ce sujet de recherche. A cet effet, trois questions essentielles se dégagent : l'impossibilité, pour les populations défavorisées des PED de pratiquer dans leurs espaces le militantisme environnemental dans ses dimensions revendicative et contestataire signifie-t-il que ces populations ne sont pas sensibles ou préoccupées par les enjeux environnementaux et n'y participent pas ? Sinon, quelles sont les formes de citoyenneté, d'engagement et d'agir sociospatial vécues et pratiquées par ces populations et comment peut-on les qualifier/caractériser ? Quelles sont les pesanteurs qui participent à l'inefficacité et à l'inefficience de ces actions ?

Il apparaît ainsi clairement que l'enjeu majeur de cette étude consiste, avant tout, à formaliser et caractériser un paradigme du militantisme environnemental capable de permettre une plus grande lisibilité scientifique et une plus profonde compréhensibilité et efficacité des formes de citoyenneté, d'engagement et d'agir sociospatial/moral pratiqués par les défavorisés face aux problèmes environnementaux courants dans leurs milieux, de mettre en exergue les différents aspects et formes de ces engagements et de ressortir leurs pesanteurs.

La structure du manuscrit est articulée autour de trois points essentiels: la présentation du matériel et de la méthode, l'exposé des résultats, et la discussion.

Matériel et méthode

Justification du choix de la zone de l'étude

Pour permettre une étude approfondie, il a été nécessaire de trouver une unité administrative, au Cameroun, qui fournisse une occasion d'explorer les diverses dimensions de la problématique à l'échelle des PED. Dans cet optique, le choix a été porté sur l'arrondissement de Douala IV (Bonabéri) et plusieurs raisons expliquent ce choix. En effet, cet arrondissement, qui appartient lui-même au grand ensemble Communauté Urbaine de Douala (CUD), connaît une coexistence entre une façade industrielle et la ville portuaire qui dessert un arrière-pays élargi au Nord-Cameroun, au Tchad et à la République Centrafricaine. Cette situation géographique lui permet ainsi d'exercer une véritable attraction sur les populations de plusieurs régions du pays ainsi que des pays voisins, avec pour retombée, l'évolution tentaculaire de l'espace habité ; une évolution souvent incontrôlée développant des quartiers précaires et insalubres, véritables foyers de populations défavorisées. Douala IV jouit ainsi d'une position géographique qui le dote d'une population non seulement importante en effectif mais également hétéroclite dans sa composition, avec une forte emprise sociospatiale des groupes les plus défavorisés qui en font le « Cameroun en miniature » des problématiques liées aux enjeux environnementaux en milieu urbain.

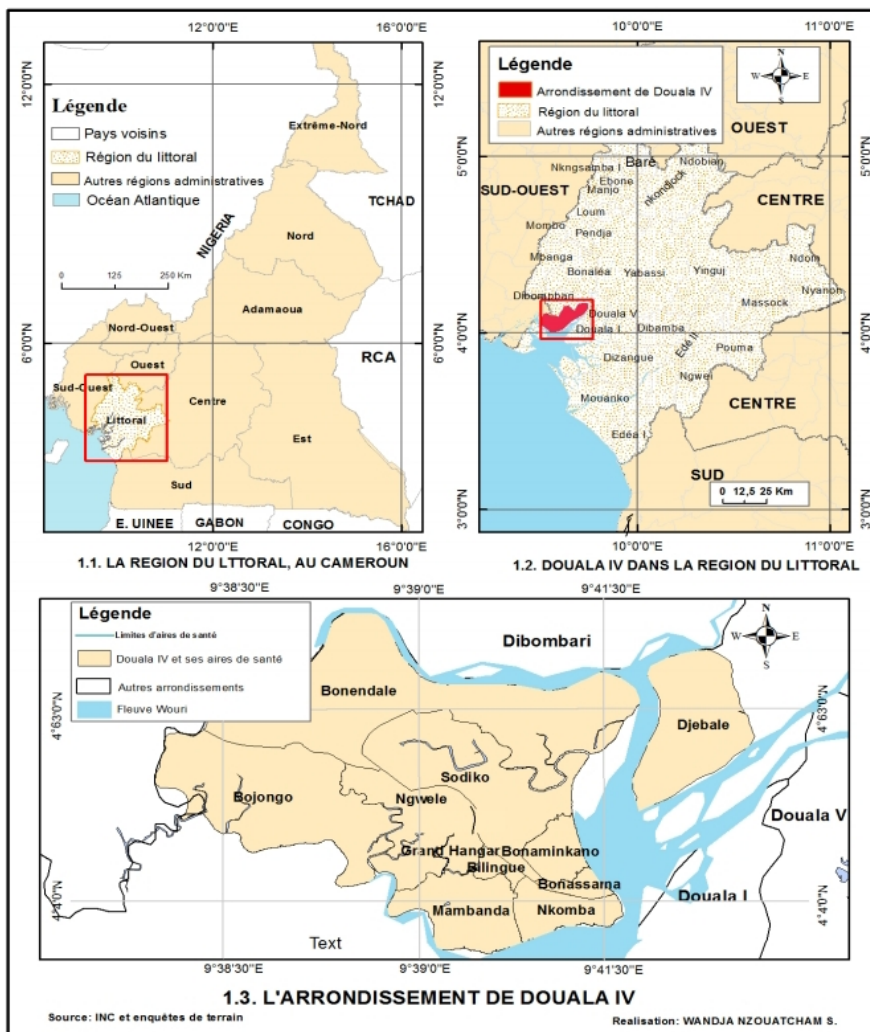


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Méthodologie de la recherche

Pour atteindre le but de cette étude, une démarche de recherche d'enquête privilégiant la pluridisciplinarité a été privilégiée. Il a ainsi été fait recours à plusieurs méthodes de recherche : une abondante recherche documentaire dédiée au militantisme en général et au militantisme environnemental (écologique) en particulier a été consultée, dans les bibliothèques et en ligne ; une enquête domiciliaire adossée sur un échantillon de 960 ménages interrogés sur les problèmes socioécologiques les plus courants dans leurs milieux et les actions entreprises a été réalisée ; des focus group ont mis en interaction les membres des comités de santé pour prioriser les problèmes socioécologiques identifiés par les ménages et clarifier les pesanteurs qui limitent l'engagement ; l'observation participante a permis l'immersion au sein des milieux défavorisés à travers le shadowing et l'enquête contextuelle pour vivre les pratiques ; tandis que les entretiens avec les responsables de chaque Formation Leader (FOSA) de chaque aire de santé (10 au total) et un responsable de la commune, ont permis de relever les avis sur les pesanteurs ou sur la faible implication des populations.

Cette démarche méthodologique a permis de tisser les résultats qui suivent autour de

trois points majeurs : La réalisation d'une inflexion paradigmatique pour le militantisme environnemental, à partir de l'identification et de la caractérisation des formes de citoyenneté, d'engagement et d'agir sociospatial pratiquées par les populations défavorisés ; la lecture effective des formes de militantisme environnemental vécues et pratiquées par ces populations et la mise en évidence des pesanteurs qui limitent l'effectivité et l'efficience des formes d'action diagnostiquées.

RESULTATS

Le militantisme environnemental impliqué, une inflexion paradigmatique pour le militantisme environnemental

Contenu d'un syntagme nominal novateur

Le paradigme militantisme environnemental impliqué a été formalisé à partir du diagnostic des « comportements environnementaux » pratiqués dans les milieux défavorisés des villes camerounaises, particulièrement ceux de l'arrondissement de Douala IV. Il désigne ici l'engagement et l'agir sociospatial/moral dans le but d'améliorer substantiellement la qualité des cadres de vie ou de minimiser ses impacts négatifs sur les milieux naturel et construit, dans le respect des réalités socioculturelles spécifiques des espaces et territoires. Il s'agit donc d'un militantisme environnemental pratique et pratiqué, d'un militantisme d'actions sociospatiales qui se démarque de la simple logique de « révolte » ; d'un militantisme environnemental « libre », distancié de son sens courant actuel qui le place directement en rapport avec les partis politiques et les syndicats dans lesquels les « militants » «s'invitent dans un esprit de contestation et de résistance à l'ordre établi, en dénonçant, s'opposant et revendiquant » (Poirier, V. et Savard, S., 2015, p23) ; en interpellant vigoureusement les pouvoirs publics, en prônant des actions directes non violente de désobéissance civile. C'est donc un militantisme environnemental de l'ordre de la citoyenneté, du volontariat, dédié à l'amélioration du cadre de vie, à la limitation de l'impact négatif des hommes sur le milieu naturel et construit, à la (pré)disposition à prendre en charge soi-même son bien-être sociospatial, ceci par la prise de conscience de sa propre responsabilité dans la dégradation de l'environnement, la reconnaissance de la présence d'enjeux et risques environnementaux dans son milieu de vie, et l'engagement à déployer des comportements environnementaux dans leurs sens.

Scientificité de ce paradigme environnemental innovant

Le militantisme environnemental impliqué se veut un objet scientifique pour plusieurs raisons. Au plan conceptuel, il vaut tout son pesant dans la mesure où il est déjà des certitudes sur le fait que le militantisme avant d'être collectif, est avant tout, une donnée individuelle. Ce sont particulièrement les travaux, en science politique, menés par Filleule (2001), sur la carrière et l'engagement individuel du militant, qui ont permis d'évoluer vers cette logique. Ces travaux ont permis de noter que le militantisme n'est pas à mettre uniquement en relation avec l'interprétation des comportements collectifs

et ne se définit pas non plus forcément par le fait d'appartenir et de militer activement dans une organisation. Le militantisme n'a plus, par conséquent, uniquement un caractère politique, associatif : il est d'abord individu-centré. De ce point de vue, sa finalité n'est plus simplement étroitement associée à la « lutte » et la « défense » d'une cause ou d'une idée : on considère aussi désormais le militantisme comme une activité sociale individuelle et dynamique ayant une dimension temporelle (Fillieule O, 2001 ; Fillieule, O. et Mayer N., 2001) et qui peut se trouver dans divers domaines d'activités et spécialités. C'est ainsi qu'on entend aujourd'hui parler de militantisme alimentaire et agricole, militantisme politique, économique, médiatique, moral, étudiant, etc. C'est ce gain conceptuel, élargissant les dimensions du militantisme, qui nous autorise à formaliser et caractériser les types de militantisme vécus dans notre cadre d'étude, avec des mots propres et adaptés.

Au plan théorique, Meva'a Abomo (2017) a élaboré un cadre théorique « soft » dédié à l'étude du militantisme, en formalisant la notion « d'univers du militantisme », ainsi que les éléments structuraux et fonctionnels qui permettent d'articuler théorie et pratique du militantisme. Ces éléments sont : les acteurs sociaux, l'objet-militant, l'enjeu-militant, l'activisme et la temporalité. Les acteurs sociaux correspondent à tous ceux qui interviennent dans le domaine de l'environnement (les individus, les familles, les communautés, les institutions,...) ; l'objet-militant désigne la réalité sociospatiale à problème (dans le cadre de cette étude, il s'agit de tout enjeu ou risque nécessitant une action, par exemple une source de pollution, le manque de pont, le mauvais état des routes...) ; l'enjeu-militant est la finalité des comportements déployés, notamment le bien-être ; l'activisme correspond aux actions ou comportements environnementaux menées pour assurer la transformation de l'objet militant afin d'atteindre l'enjeu-militant. La temporalité correspond à la période où les actions sont menées. Celles-ci ont un début et une fin et peuvent se reproduire perpétuellement.

A partir de ces acquis, nous considérons le militantisme environnemental impliqué, en tant que fait scientifique, comme le produit de l'articulation théorique et pratique, dans le secteur de l'environnement, des cinq composantes de l'univers du militantisme nommé en supra. En articulant effectivement ces composantes et ces approches, le militantisme environnemental impliqué retrouve toute sa scientificité, avec des résultats qui peuvent être reproduits par d'autres chercheurs dans des conditions similaires et des recommandations qui peuvent être adaptées chez d'autres populations.

Caractérisation des formes de militantisme environnemental impliqué à partir des comportements environnementaux des populations défavorisées

L'articulation des cinq composantes de l'univers du militantisme a permis d'objectiver trois principales formes de militantisme environnemental impliqué, à partir des comportements environnementaux pratiqués par les populations défavorisées dans leurs milieux de vie. Il s'agit précisément du militantisme environnemental spontané ou volontaire, du militantisme environnemental « déterminé » ou conditionné et du

militantisme environnemental « transcendant ».

Le militantisme environnemental spontané ou volontaire

Il est consacré à l'agir moral en matière environnemental, c'est-à-dire à l'accomplissement délibéré, par son « bon vouloir », d'actes concrets en vue de solutionner un enjeu environnemental observé ou vécu. Ces actes correspondent à des comportements environnementaux déployés au sein des îlots ou au niveau des rues, et dont l'accomplissement ou la réalisation, à postériori, relève du ressort des municipalités. Le cas concret vécu, dans les quartiers défavorisés de Douala IV, est relatif à la gestion des ordures/déchets. En effet, face à l'inefficacité du système de collecte mis en place par les autorités, les ménages adoptent des moyens et stratégies alternatifs afin d'assurer la salubrité de leurs espaces. La figure 2 ci-dessous résume la chaîne des comportements adoptés au niveau des rues, à Douala IV.

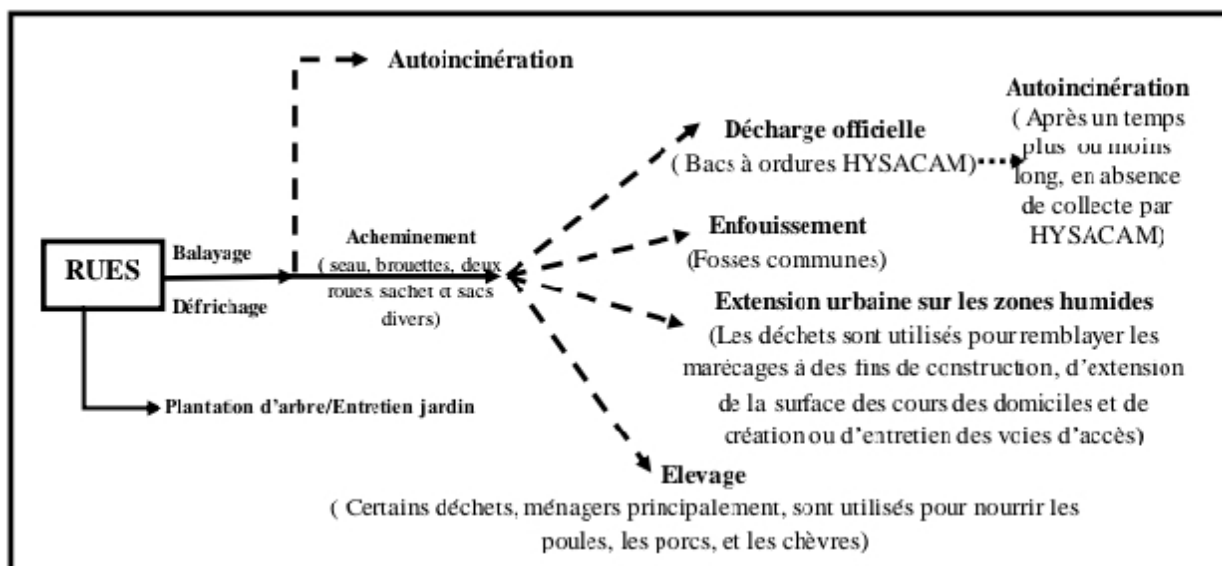


Figure 2 : Chaînes de comportements environnementaux spontanés ou volontaires

On constate que les comportements environnementaux déployés par les populations, au niveau des rues, se manifestent par le balayage, les défrichages, la plantation d'arbres et l'entretien de jardin. On note aussi que les modes opératoires sont surtout très variés. Il apparaît surtout qu'il s'agit d'un militantisme consacré aux objets-militants qui ne nécessitent pas de moyens matériels et financiers colossaux et qui peuvent facilement être jugulés par les individus ou les familles par de gestes simples en faveur de l'environnement.

Le militantisme environnemental « déterminé » ou conditionné

Il caractérise l'activisme et l'engagement sociospatial imposés aux populations par la « pression » de contraintes extérieures. Les contraintes qui ont été objectivées sont d'ordre naturel et humain. Les observations de terrain ont montré que les actions entreprises par les populations dans ce cas sont imposées soit par le milieu physique,

soit par les conditions sociospatiales de vie ou enfin par l'administratif.

Le militantisme environnemental déterminé par le milieu physique

Il traduit les formes d'activisme ou d'actions entreprises par les populations sous la contrainte de l'influence des aléas ou phénomènes naturels courants dans leurs milieux de vie. L'aléa le plus courant observé dans les quartiers défavorisés de Douala IV est l'inondation et sa cause directe les précipitations abondantes, particulièrement en saison pluvieuse. Le tableau ci-dessous présente quelques cas pratiques des comportements adoptés pour atténuer l'impact de ce phénomène aussi bien sur l'environnement que sur les enjeux humains, au-lieu de revendiquer ou de se révolter simplement contre les autorités.

GROUPES D' ACTIONS OU DE COMPORTEMENTS ENVIRONNEMENTAUX FACE A L'INONDATION

MODES OPERATOIRES

Creusement des
tranchées/rigoles

Excavations afin d'orienter les eaux dans un sens qui n'affecterait pas les enjeux naturels et humains.

Protection de la devanture des
maisons

Construction des « obstacles » (à base de divers matériaux tels que les planches, les murs en béton les remblais à l'aide de la terre) afin de préserver les enjeux humains.

Curage du lit des cours d'eau

Nettoyage des berges (débroussaillage, arbres morts, ...) ramassage des embâcles constitués de débris et atterrissements, flottants ou non qui obstruent totalement le lit du cours d'eau ou forment des barrages.

Curage des caniveaux et eaux
stagnantes

Enlèvement des divers déchets pour faciliter l'écoulement des eaux

Remblai des alentours de la
maison en saison sèche

Elévation de la surface des sols alentours des habitations à l'aide des camions de terre.

Achat et usage des sacs pour
endiguement

Remplissage de sacs à l'aide de sable et interposition de manière à constituer une barrière au niveau du chemin reconnu comme étant le couloir emprunté par les eaux de ruissellement génératrices des inondations.

Tableau 1 : Manifestations du militantisme environnemental déterminé par l'inondation

Les données de ce tableau attestent bien que les populations défavorisées ne restent pas amorphes face à l'aléa inondation. Elles développent diverses stratégies qui, bien que fragiles et parfois inopérantes, aident à attester tout de même le point de vue d'un engagement sociospatial déterminé par le milieu naturel.

Le militantisme environnemental déterminé par les conditions sociospatiales de vie

Contrairement au militantisme environnemental spontané qui a un caractère individuel, ce militantisme est surtout à caractère communautaire, avec des actions plus coordonnées et intégrées. Car l'« objet-militant » en jeu ici concerne un îlot ou un quartier. La situation-problème se pose ici en terme de précarité ou d'absence handicapant la vie et le fonctionnement de la communauté telle que celle-ci ne saurait s'en passer. C'est le cas par exemple d'un mauvais état de la route, de l'absence ou manque d'un pont. Dans ces situations, les communautés se concertent, se mobilisent et mobilisent des ressources pour prendre en charge l'objet-militant. La planche photographique 1 ci-dessous présente quelques actions réalisées par les populations défavorisées en faveur de l'amélioration des voies d'accès.



Photos S. WANDJA NZOUATCHAM, 05 septembre 2020.

Planche photographique 1 : Illustration de l'engagement sociospatial des populations défavorisées face au mauvais état des routes.

On observe, à partir de cette planche, que les populations défavorisées se servent des sacs remplis de sable (A), construisent des franchissements à l'aide des planches (B) ou se servent de pneus (C) lorsqu'en saison pluvieuse les voies sont envahies par les eaux et deviennent impraticables. A défaut, face aux nids, les voies sont remblayées par de la terre, des latérites ou des cailloux (D).

Face au manque de pont, le militantisme des défavorisés est plus poussé que celui observé face aux autres objets-militant, puisqu'il s'agit dans ce cas, d'un problème à impératif catégorique, c'est-à-dire que les habitants ne peuvent faire autrement que de s'investir, sinon le quartier, le bloc, l'îlot ou le ménage serait coupé du reste de la ville. C'est compte tenu de cette considération que le besoin en pont se traduit dans les quartiers défavorisés par une mobilisation générale des ressources et des énergies. Cette mobilisation aboutit toujours à la mise en place d'un édifice dont la taille varie selon les contextes, ainsi qu'on peut l'observer sur la planche photographique 2 qui suit.



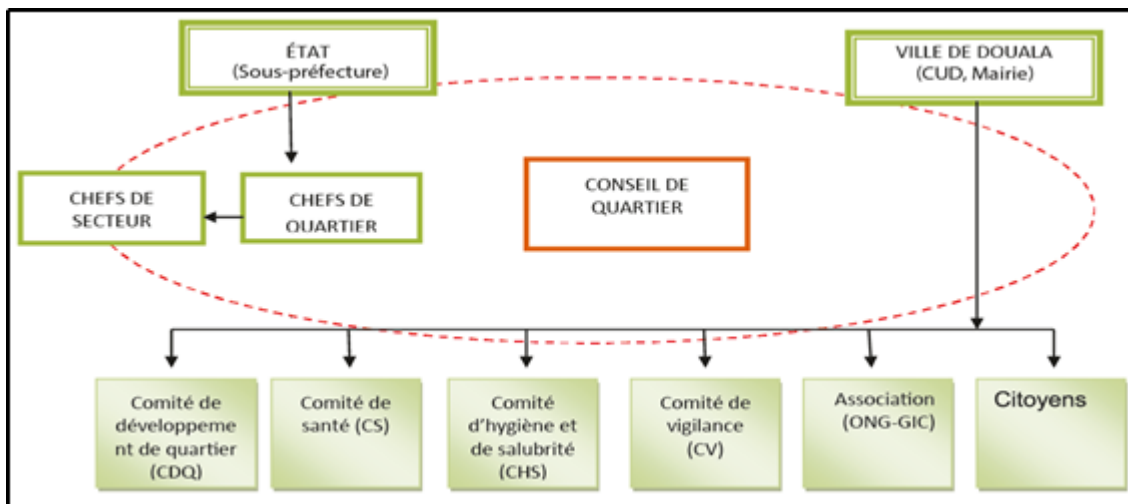
Photos S. WANDJA NZOUATCHAM, 05 septembre 2020.

Planche photographique 2 : Illustration de l'engagement sociospatial des défavorisés face au manque de pont

A partir de cette planche, on relève que les ponts sont construits pour relier aussi bien les parcelles (photo A), les blocs (photo B) que les quartiers (photo C). Mais quel que soit la situation, on remarque que si la réponse est trouvée à ce problème, cette réponse reste tout de même fragile dans la mesure où les matériaux utilisés se distinguent par leur précarité, faisant de ces ponts de véritables dangers. Ces données montrent surtout que la précarité du cadre de vie par manque d'un enjeu nécessaire au bon fonctionnement des quartiers défavorisés ou par vulnérabilité d'un enjeu, constitue un motif d'activisme poussé dans lequel presque la totalité des habitants s'engage et s'investit.

Le militantisme environnemental conditionné par les autorités ou militantisme environnemental normatif

Il s'agit d'un militantisme environnemental sollicité et imposé aux populations par le gouvernement et les responsables locaux, à travers des structures et textes règlementaires, qu'ils utilisent comme moyens pour obliger les citoyens à respecter les lois nationales relatives à la préservation de l'environnement naturel d'une part, et à entretenir l'environnement bâti d'autre part. En milieu urbain camerounais, les structures mises en place portent le nom de « comité ». La figure 3 ci-dessous met en relief la structure institutionnelle des quartiers à Douala IV.



Source : Noubowo A. (2014) et enquêtes, 2020

Figure 3 : Structure institutionnelle des quartiers de Douala IV

Cette figure montre que les structures mises en place sont en nombre varié : on distingue ainsi le comité de développement de quartier, le comité de santé, le comité d'hygiène et salubrité, le comité de vigilance. Ces comités agissent, chacun dans un domaine précis tel que leur nom l'indique, pour améliorer la vie des quartiers. L'ensemble des structures est articulé autour d'une entité plus large : le conseil de quartier. Il s'agit de l'organe de concertation et de mise en cohérence des actions et des acteurs autour des problèmes de développement du quartier. C'est à lui que revient le rôle de promotion de la citoyenneté et de la démocratie locale par le regroupement des associations, des personnes ressources, des autorités municipales, du chef ainsi que des responsables des comités de quartiers autour des enjeux de développement du quartier. Organe reconnu par l'Etat en terme de représentation, il a aussi un rôle de diagnostic des problèmes prioritaires, de recommandation et de proposition aux autorités municipales et administratives mais aussi de relais d'information entre l'autorité municipale, les partenaires au développement et les populations.

En plus de ces structures institutionnelles, plusieurs lettres circulaires ont été signés par le ministère de l'administration territoriale et le ministère de l'urbanisme et de l'habitat pour justement créer les conditions de possibilité de l'agir moral en matière environnemental. On peut citer entre autre la lettre circulaire N°00640/LC/MINAT/ DCTD DU 04 avril 2000 portant restauration de l'hygiène et de la salubrité publiques et la lettre circulaire N°1430/LC/MINAT/DCTD DU 7 JUIN 2001 portant pérennisation de la campagne nationale d'hygiène et de salubrité publiques.

Le militantisme environnemental « transcendant »

Il s'agit ici d'un syntagme nominal inscrit dans la logique de la « géographie transcendantale », un paradigme néologique de la science géographique qui recommande de géographier de façon inclusive au-delà et en deçà de l'objet. La pratique consiste à étudier d'une part les phénomènes géographiques empiriques, pratiques et concrets en

questionnant leurs ressorts, tenants et causes invisibles, immatériels et spirituels et d'autre part étudier les phénomènes invisibles, abstraits, culturels et spirituels à travers leurs manifestations visibles et matériels (ASSAKO ASSAKO, 2020).

Dans la logique de la « géographie transcendante », nous avons ainsi formalisé ce néologisme pour traduire la nécessité de tenir compte des spécificités socioculturelles des espaces et territoires dans le cadre des problématiques liées à la préservation/protection de l'environnement, bref à prendre en compte le spirituel et le magico-religieux dans les problématiques de militantisme environnemental en général. Le militantisme environnemental « transcendant » désigne ainsi l'engagement sociospatial visant à promouvoir, à sauvegarder ou à préserver les « matières » sociospatiales ayant une valeur traditionnelle, culturelle et/ou spirituelle en milieu urbain. Les « matières sociospatiales » dont il est question ici, sont en réalité des faits « banales » mais qui ont pourtant un poids et une valeur spirituelle qu'aucune considération ne saurait égaler dans la ville : ce peut être les berges de cours d'eau, les clairières, les forêts sacrées, les cases, les monuments ou tout autre patrimoine constituant une centralité socio-spirituelle ou une identité inscrite dans l'urbanité.

Cette forme de militantisme apparaît surtout pour nous comme un appel à une plus grande prise de conscience de l'importance que revêt ces « matières » aussi bien d'un point de vue environnemental que socioéconomique. Car la situation en milieu urbain camerounais montre plutôt une négligence assortie de graves atteintes contre ces données sociospatiales aux valeurs inestimables. Le cas le plus patent à Douala est le site du Ngondo (planche photographique 3).



Planche photographique 3 : De l'ancien au nouveau site du Ngondo : un cas d'atteinte à la « centralité socio-spirituelle » en milieu urbain.

Cette planche photographique montre que, le site du Ngondo, lieu où s'assure la

réconciliation entre les peuples Sawa et les esprits et lieu de rites à vocation spirituelle ou thérapeutique, a perdu totalement sa valeur. En effet, ce site originellement entretenu, autrefois aménagé de bancs publics et ayant une forte valeur touristique, (photo A) et visité presque tous les jours aussi bien par les populations locales que par les étrangers (Photo B), a été totalement occupé par une cimenterie (Photo C) du fait d'un déficit de militantisme environnemental « transcendant ». Le glissement du site en contre bas de la rive du fleuve Wouri, pourtant seulement à une centaine de mètres, constitue aujourd'hui un facteur de vulnérabilité et de perte de valeur culturelle et de l'enjeu de la « fête » (?), dans la mesure où le site actuel n'est qu'un espace abandonné à la merci de l'ensablement, de la végétation « sauvage », de l'érosion, et n'est plus usité qu'à l'occasion effective des cérémonies. Bref il s'agit désormais d'un site qui a perdu sa charge symbolique et sa "valeur" (Photo D). Pourtant, le respect du principe de la « protection naturelle » aurait non seulement permis la sauvegarde de cet espace qui constitue un héritage ancestral séculaire pour le peuple Sawa, mais aussi, l'aurait mis à l'abri des phénomènes de pollution, d'envasement et d'érosion tous azimuts observés actuellement sur ce site.

Mise en évidence des pesanteurs limitant l'accomplissement des formes de militantisme environnemental diagnostiquées

Sous la lentille holistico-systémique, on distingue les facteurs environnementaux, les facteurs démographiques, les facteurs éducationnels et les facteurs institutionnels.

Les facteurs environnementaux : Un militantisme environnemental à l'épreuve du combat du possibilisme contre le déterminisme

Le déterminisme géographique correspond communément au point de vue selon lequel, l'explication des répartitions des activités et des comportements des groupes humains se trouve dans l'ensemble des potentialités et des contraintes nées de la combinaison des éléments du milieu naturel (Dollfus Olivier, 1985). Il accorde donc une place prépondérante au milieu naturel dans l'analyse et l'explication des sociétés et veut que les activités humaines soient déterminées mécaniquement par le milieu physique (Tchuikoua, B., 2010). Le possibilisme géographique développé par Paul Vidal de la Blache (1845-1918), par contre cherche à nuancer les approches déterministes en montrant que l'homme à travers son ingéniosité, peut surmonter les contraintes qui peuvent lui être imposées par le milieu naturel en s'installant n'importe où. Les données de notre enquête montrent que, si à travers le possibilisme les populations défavorisées ont pu s'installer dans leurs divers milieux, en domptant notamment les zones de mangrove et les marécages reconnues pour leur fragilité, cette « victoire » du possibilisme sur le déterminisme, obtenue par ces populations lors de leur installation, n'est en aucun cas définitivement acquise, dans la mesure où le déterminisme dicte la plupart de leurs comportements environnementaux ainsi que les résultats obtenus. Les signatures sociospatiales de cet échec du possibilisme sur le déterminisme sont marquées par de multiples contraintes que le milieu impose à ces populations : les sols hydromorphes empêchent la possibilité d'agir efficacement sur les problèmes d'assainissement, aggravent les inondations ; fragilisent, avec l'apport des

précipitations, les infrastructures mises en place. Cette permanence de ces problèmes jamais jugulés malgré tous les efforts consentis de façon continue, traduit l'impossibilité de ces populations défavorisées à pouvoir apporter une réponse définitive et durable aux problèmes sociaux et environnementaux les plus courants dans leurs milieux de vie. Vu sous cet angle, on peut dire que les comportements des populations défavorisées visant à maintenir des conditions favorables au bien-être dans leurs milieux, sont plutôt dictés par cette lutte permanente du « possibilisme » contre le « déterminisme ». Le militantisme observé n'est donc pas le fruit d'une « liberté de comportement environnemental », c'est-à-dire d'une volonté délibérée de ces populations de créer un environnement favorable à leur bien-être selon leur gré ou leur bon vouloir et à leur moment choisi. Il s'agit alors d'une dictature du milieu qui impose une certaine attitude et pratique spécifique à ces populations parfois à des périodes bien déterminées et connues par ces populations. La saison pluvieuse apparaît ainsi souvent comme une hantise chez certaines d'elles qui savent qu'elles sont appelées à subir par exemple la fureur des inondations. Les résultats des actions observées tels que le curage des drains, le remblaiement ne sont pas épargnés. Il en est de même des voies d'accès dont l'entretien est rythmé par les saisons pluvieuses qui imposent une reproduction pendulaire des gestes ou des actions/réponses : remblaiement pendant la saison sèche, lessivage pendant la saison pluvieuse, et le cycle recommence. La planche photographique n°4 ci-dessous illustre ce dernier cas.



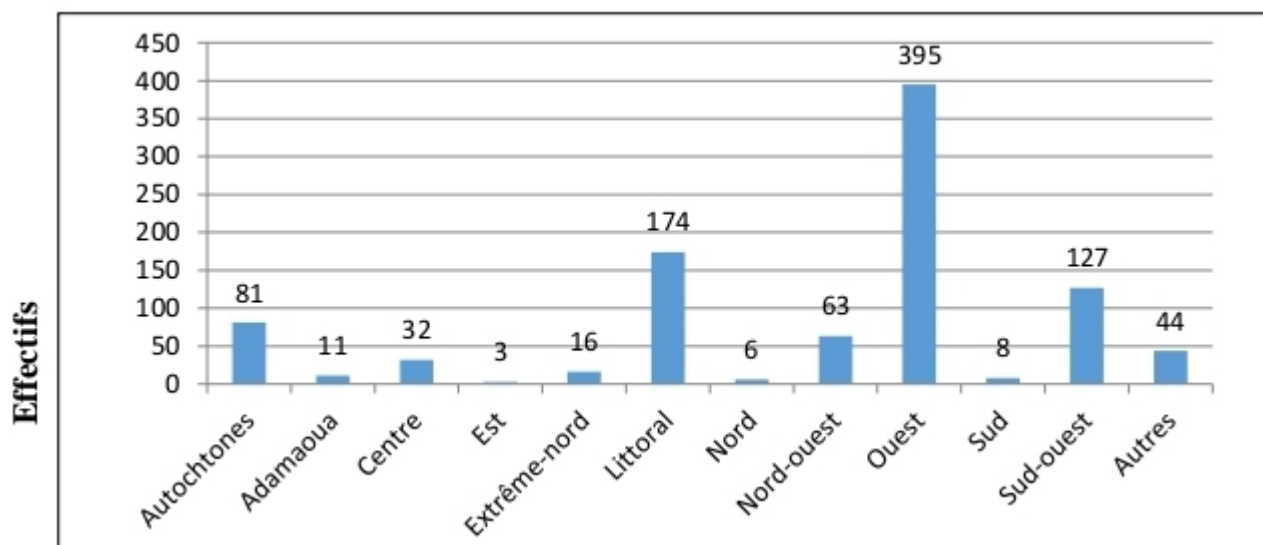
Photos S. WANDJA NZOUATCHAM, 31 août 2020.

Planche photographique 4 : Une illustration du déterminisme géographique sur le l'engagement sociospatial des populations défavorisées face au mauvais état des routes

La route dégradée en fin de saison pluvieuse (photo A), est remblayée et protégée par des sacs remplis de sable en saison sèche (photo B). Mais tout cet effort consenti est annulé à l'arrivée de la nouvelle saison pluvieuse (photo C) : les matériaux de remblaiement sont totalement lessivés, les « murs » de protection originellement formés de sacs détruits et envahis par la végétation.

Les facteurs démographiques : déficit de citoyenneté, pauvreté et « révoltes » contre les injustices, éléments sociologiques à l'œuvre

Le terme citadinité est employé ici dans le sens de Ridha Lamine (2009, qui cite Lussault M., 2003). Dans ce sens, il désigne la relation dynamique entre les populations défavorisées et l'objet urbain. Elle constitue un ensemble de représentations nourrissant des pratiques spatiales. L'objet urbain au centre de la préoccupation ici est « l'environnement ». A ce propos, on note que l'une des pesanteurs du militantisme collectif chez les populations défavorisées reste le non appropriation de ces populations de leurs espaces. D'après nos enquêtes, ce non appropriation est à relier à la non intégration des divers groupes de population qui composent ces milieux ainsi qu'à un déficit de citadinité/de territorialité. En effet, l'enquête ménage montre que ces espaces ont été produits par des populations d'origine très diverses ainsi qu'on peut l'observer sur la figure 4 ci-dessous.



Source : Enquêtes, 2020.

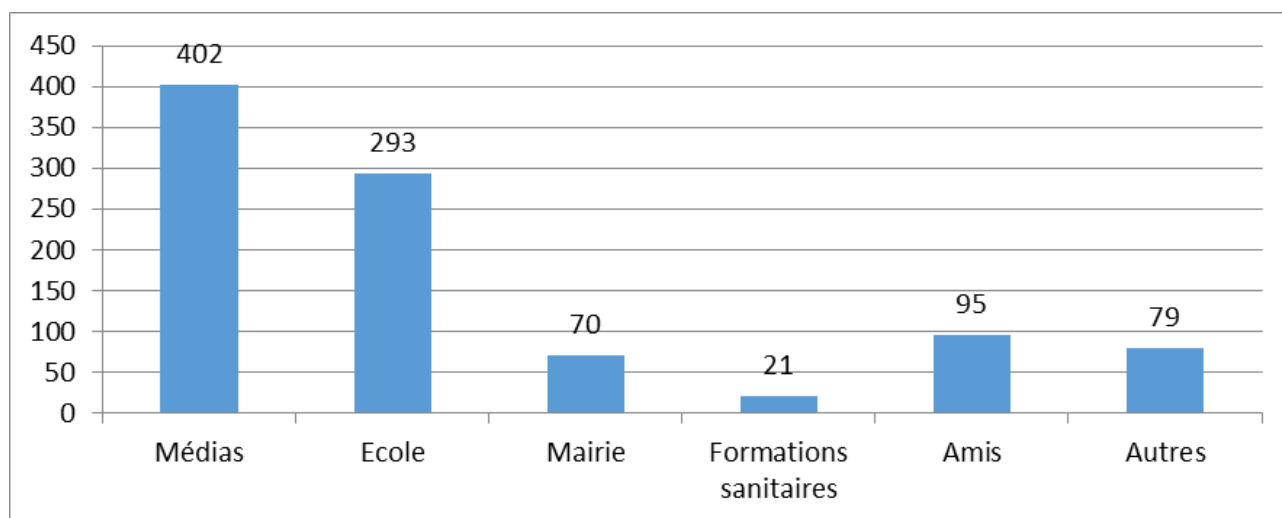
Figure 4 : Région d'origine des populations défavorisées à Douala IV

De cette figure, on relève que la structure ethnique des populations défavorisées est très hétérogène. Or cette mixité ethnique s'est accompagnée d'une variété de perceptions et de représentations souvent contradictoires en matière de pratique de l'espace. Dans le cas de notre échantillon, il se pose de sérieux problèmes d'appropriation du territoire urbain dans la mesure où, près de la moitié des populations de cet échantillon (47.8%) est reconnue pour son fort attachement au terroir d'origine, notamment les Bamiléké de la région de l'Ouest principalement, et les ressortissants de la région du Nord-Ouest dans une moindre mesure (Bruneau J.-C., Tchawa P., 1996 ; Kengne Fodouop F, 2003). Dans l'imaginaire de ces populations, Douala IV n'est pas un territoire, mais un lieu de recherche du bien-être sans aucune prétention d'enracinement (Tchuikoua L.B., 2010). Pourtant, il est établi que les acteurs (résidents, institutions, associations, entreprises) d'un territoire, ou reliés à ce territoire, ne peuvent s'appréhender comme acteurs de développement de la communauté locale que dans la mesure de leur capacité à se situer en appartenance, et non en extériorité, à cette communauté territoriale (Caillouette J. et al, 2009). Ce déficit de territorialité explique ainsi le faible niveau de

concertation et d'intégration observé dans les quartiers défavorisés : faible participation aux initiatives communautaire et non-respect des initiatives d'entretien de l'environnement initiées par le gouvernement de la ville. En effet, en plus des initiatives libres émanant de la volonté des populations, la participation communautaire à l'entretien de l'environnement à Douala IV est encadrée par le « gouvernement de la ville » par un arrêté municipal qui institue une journée de propreté. Dans ce sens, tous les jeudis, entre 6 heures et 10 heures, les activités sont censées être interrompues et tous les acteurs invités à assurer l'hygiène et la salubrité de leurs espaces respectifs. Il faut relever que cet arrêté n'est pas une spécificité de l'arrondissement de Douala IV. Car cette pratique observée dans la plupart des communes du Cameroun, n'est que l'application au niveau local de la lettre circulaire N° 00640/LC/MINAT/DCTD DU 4 avril 2000 portant restauration de l'hygiène et de la salubrité publiques et de la lettre circulaire N°1430/LC/MINAT/DCTD DU 7 JUIN 2001 portant pérennisation de la campagne nationale d'hygiène et de salubrité publiques. Quoi qu'il en soit, en pratique, dans les quartiers défavorisés de Douala IV, cette mesure n'est que très partiellement respectée par les populations enquêtées. En effet, l'enquête montre que, si les activités sont formellement arrêtées, il n'en est pas de même de l'objectif visé, à savoir l'hygiène et la salubrité publique. L'observation participante a montré que les commerçants ne respectent le principe que pour éviter les représailles. La pratique est toute autre car on constate que, à défaut de rester dans leur domicile le jour dit, les commerçants viennent passer le temps près de leurs commerces en attendant l'heure « officielle » d'ouverture. Pendant ce temps, ces commerces sont soit fermés, soit entrebâillés pour servir de façon subtile et distraite les clients nécessaires. Pour tous ceux qui ont été interrogés, cette attitude est une façon de manifester leur mécontentement et leur désamour à l'encontre de l'organe communal qui, d'après eux, collecte les taxes sur l'hygiène et la salubrité mais ne fait rien allant dans ce sens. L'enquête effectuée au sein des parcelles permet aussi d'affirmer que ces journées ne sont pas du tout suivies par les populations. Pour ces dernières, cette tâche relève du devoir régalién de l'Etat, ou des municipalités. Ces populations disent avoir intérêt à ne pas perdre une moindre minute de leur « attaque ». Elles désignent par « attaque » le combat qu'elles doivent mener au quotidien afin d'assurer leur subsistance, notamment dans le secteur informel. C'est à ce niveau qu'intervient la pauvreté qui fait que, en plus de ne pas disposer de moyens pour aménager l'espace et leur cadre de vie, les populations défavorisées sont partagées entre recherche du pain quotidien et entretien de l'environnement. En somme, la faible appropriation de l'espace urbain, la pauvreté et les révoltes individuelles ou collectives contre les injustices et la répartition inéquitable des biens publics, apparaissent ainsi comme les pesanteurs démographiques ou sociologiques qui limitent le militantisme environnemental collectif concerté et intégré des populations défavorisées. Ces milieux ne bénéficient au final, ni de l'attention du gouvernement de la ville qui ne dispose pas de moyens conséquents pour les aménager, ni de la participation communautaire véritable dont les diverses formes de bénévolat auraient permis de réduire l'ampleur des problèmes environnementaux vécus, à défaut de les annihiler.

Les facteurs éducationnels : un militantisme environnemental limité par une éducation relative à l'environnement (ERE) déficitaire

L'ERE a pour objectif le développement, dans le milieu de l'éducation formelle, non formelle et informelle, d'une posture responsable des individus vis-à-vis des enjeux socio-environnementaux (<https://fr.m.wikipedia.org> consulté le 12 mai 2020). On reconnaît en elle la capacité de générer les connaissances et de transformer le niveau de conscience des individus (Van Steenberghe E. et Doumont D., 2005). Malheureusement, dans le cadre de notre étude, les populations défavorisées de Douala IV, estiment ne pas être assez éduquées sur les risques associés aux principaux problèmes environnementaux existants dans leurs cadres de vie. Pour vérifier ce sentiment, il a été jugé opportun, toute chose égale par ailleurs, de questionner les sources d'information de ces populations sur ces questions. La figure 5 qui suit résume les réponses formulées.



Source : Enquêtes, 2020

Figure 5 : Source d'information des populations défavorisées sur les questions relatives à l'environnement

On constate que la principale source d'information des populations défavorisées sur la problématique est constituée des médias (41.8%). Or comme l'a relevé Kassoum Traoré (2007) dans une étude sur la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire, il est difficile d'évaluer le niveau réel d'information voire de sensibilisation de la population concernée par ces canaux, en l'absence de données sur le contenu des informations diffusées et les changements de comportements observés. Nous pensons aussi qu'il n'est pas évident de dire si les informations recueillies correspondent aux réalités ou aux spécificités locales des populations concernées. Après les médias, viennent l'école avec 30.5%. Pourtant l'école en tant que source d'information n'est pas permanente. Il s'agit plutôt de souvenirs proches ou lointains. Ces connaissances d'ordre général et qui ne

bénéficient pas de « mises à jours », ne sont pas de nature à maintenir le réflexe attendu chez ces populations.

On remarque enfin malheureusement que les sources d'information mineures sont paradoxalement celles qui sont censées stimuler l'engagement militant en faveur de l'environnement : la mairie (07.2%) et les formations sanitaires (02.2%). Le constat général qui en résulte est donc que les populations défavorisées sont marginalisées et ne sont pas suffisamment sensibilisées sur les enjeux liés à l'amélioration de leurs cadres de vie et à la bonne pratique des mesures d'hygiène. Les techniques de l'ERE appliquées ici consistent simplement en de stratégies générales élaborées dans une logique descendante (top down), sans les populations concernées et ne prenant pas en compte l'hétérogénéité territoriale. Il n'existe pas d'interventions spécifiques à l'endroit de ces populations qui se sentent marginalisées dans la gestion du territoire communal. On en vient donc que, l'absence d'activité pédagogique du gouvernement de la ville à l'endroit de ces populations, le sentiment de frustration qui en résulte ainsi que la précarité des parcelles qui peuvent être détruites à tout moment, expliquent que ces populations ne soient pas véritablement impliquées dans la gestion de l'environnement urbain. Cet argument trouve son prolongement au niveau institutionnel, ainsi que le démontre la section suivante.

Les facteurs institutionnels : un militantisme environnemental plombé par la vulnérabilité des structures institutionnelles

Les données de l'enquête montrent que, au niveau des quartiers défavorisés, le facilitateur qu'est le conseil de quartier qui a compétence à faire non seulement du leadership associatif, mais aussi politique au niveau de l'État ne fonctionne pas de façon optimale du fait des problèmes de financement qui lui aurait permis de travailler à faire converger et faire coopérer les différents groupes d'acteurs à l'échelle des quartiers. Comme conséquence, les différents acteurs et « comités » évoluent pour l'essentiel en rangs dispersés, amoindrissant ainsi les relations entre les autorités administratives et municipales et les structures des quartiers. C'est cette désarticulation entre ces différentes institutions qui fait que chaque ménage se batte encore avec ses propres moyens, alors qu'une dynamique sociale de base articulée autour du point focal qu'est le conseil de quartier aurait permis de fusionner et d'intégrer les énergies pour diagnostiquer les problèmes et trouver les solutions à l'échelle de chaque quartier. A cela s'ajoute, du point de vue des enquêtés, les détournements de fonds et projets par certaines élites ; l'instrumentalisation et l'exploitation/récupération de certaines initiatives communautaires à des fins politiques ; le transfert sur le champ « communautaire », des fractures et querelles existant entre les élites de bord politique différents avec pour conséquence, l'émiettement des frêles formes de solidarité éparses existantes.

CONCLUSION

La faible prise en compte des populations défavorisées dans les études et questions liées au militantisme environnemental et l'analyse des actions du militantisme limité à

la sphère politique, associative et revendicative, a amené à questionner le militantisme environnemental sous le prisme du volontariat et de la participation que nous avons dénommé militantisme environnemental impliqué. Ce concept a été formalisé pour appeler à ne plus cerner le militantisme environnemental, en général, simplement en tant que engagement et agir individuel et/ou collectif visant à minimiser les impacts négatifs sur les milieux naturel et construit, mais aussi pour caractériser un autre engagement et un autre agir individuel et/ou collectif qui consiste à entreprendre/encourager des initiatives visant à agir sur l'environnement dans la perspective d'améliorer le bien-être aux échelles individuelle, familiale et/ou communautaire. C'est de ce point de vue que l'étude s'est fixé comme objectif ambitieux de formaliser un paradigme qui permette une plus grande lisibilité des formes d'engagements pratiqués par les populations défavorisées et de mettre en évidence les pesanteurs qui limitent leur efficacité et efficience. Pour atteindre cet objectif, l'étude a adopté plusieurs approches et méthodes complémentaires. Ainsi, pour poser le diagnostic, contrairement aux approches statistiques telles que les analyses factorielles et multivariées en vogue, la démarche de diagnostic des territoires nous a semblé mieux appropriée pour donner forme aux leviers d'action éventuelles ; pour analyser les pesanteurs qui président à la fragilité/inefficacité des comportements, l'approche holistico-systémique a été privilégiée du fait du caractère transdisciplinaire de l'objet de l'étude, situé au carrefour de la psychologie, de l'anthropologie, de la sociologie, de l'épidémiologie et de la géographie, et par la diversité des facteurs en jeu. Les résultats révèlent trois formes de militantisme environnemental impliqué à savoir, le militantisme environnemental spontané ou voulu, le militantisme environnemental conditionné ou forcé et le militantisme environnemental « transcendant ». Pour ce qui est des pesanteurs, l'approche holistico-systémique a permis de révéler que les facteurs qui président au renforcement de ces problèmes et à la fragilité/inefficacité des comportements sont de nature environnemental, marqué par la dialectique déterminisme-possibilisme ; démographique, dus à la pauvreté, au déficit de citadinité/territorialité et aux révoltes contre les justices ; éducationnel, explicable par le déficit en éducation relative à l'environnement ; et institutionnel, dus à la vulnérabilité des institutions. Au vu de la multiplicité de ces facteurs interconnectés, il est évident que seule une approche holistico-systémique peut permettre d'intensifier et d'accroître durablement l'engagement sociospatial et ses résultats chez les populations défavorisées des PED en général, du Cameroun et Douala IV en particulier. Sur cette base, un ensemble de mesures diverses et intégrées consistant en des actions précises ciblées sur un ensemble d'activités environnementales, démographiques, éducationnelles et institutionnelles doivent être prises, pour rester congruent avec les pesanteurs et logiques agissantes. Le militantisme environnemental impliqué apparaît, au demeurant, comme le principal levier des mutations/transformations sociospatiales vécues dans les espaces urbains défavorisés du Cameroun en particulier et des PED en général et se positionne de ce fait comme un champ de recherche-action dense et fécond à explorer, si l'on veut y aboutir à des cités urbaines qui soient véritablement durables.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aspe C. et Jacqué M. (2012). Le militantisme écologiste : de la contestation à la concertation. Dans environnement et société, pp 49-82. Consulté en ligne sur <https://www.cairn.info/environnement-et-societe—9782759216925-page-49.html>, le 10 mai 2020.

Assako Assako R.J. (2020). Géographie transcendante. Outils conceptuels et méthodologiques pour géographier autrement en Afrique ; L'Harmattan Cameroun, 174pages.

Bruneau, J. C; Tchawa, P (1996). Socioculture et gestion de l'environnement sur les Hautes Terres de l'Ouest du Cameroun. In : Pratiques de gestion de l'environnement dans les pays tropicaux. Talence, DYMSET, CRET, pp. 71-79, 1 fig. (Coll. Espaces Tropicaux, no15).

Caillouette J et al. (2009). « Territorialité, action publique locale et développement des communautés », Economie et Solidarités, Vol 38, no1, pp.8-23.

Fillieule, O. (2001). « Post scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », Revue française de science politique, Vol. 51, N° 1-2, p. 199-215.

Fillieule O. et Mayer N. (dirs.) (2001). « Devenirs militants. Introduction », Revue française de science politique, Vol. 51, N° 1-2, p. 19-25.

KASSOUM T. (2007). De la sensibilisation des populations à la gestion de l'environnement urbain dans les quartiers précaires de la ville d'Abidjan, African Population Studies Vol. 22/2.

Meva'a Abomo D. (2017). Militantisme socio-sanitaire et changement socio-spatial dans les villes tropicales : bilan de l'expérience camerounaise. Reflets, 23 (2), 69-108.

Kengne Fodouop F. (2003). Citadins et développement de la campagne. Eds l'Harmattan, 230p.

Poirier, V. et Savard, S. (2015). Présentation : le militantisme environnemental au Québec, ou comment l'environnement est devenu un enjeu politique. Bulletin d'histoire politique, 23(2), 15-31. <https://doi.org/10.7202/1028881ar>; consulté le 20 août 2020.

Ridha L. (2009). « Déficit de citoyenneté et mal-gouvernance urbaine dans les nouvelles périphéries de Sousse », Les Cahiers d'EMAM, 18 | 2009, 55-68.

Tchuikoua, L.B. (2010). Gestion des déchets solides ménagers à Douala au Cameroun : opportunité ou menace pour l'environnement et la population ? (Doctoral dissertation, Bordeaux 3).

Van Steenberghe E. et Doumont D. (2005). L'éducation relative à la sante environnementale en milieu communautaire. Un nouveau champ en émergence ?UCL RESO-Dossier Technique, 05-37.

Wandja Nzouatcham S. (2020). Parcours de soins des populations défavorisées en milieu urbain camerounais. Cas de Bonabéri-Douala IV. Thèse de Doctorat non soutenue. Département de géographie, Université de Douala, 433 pages.